

Parue dans Pierre Martin, Argent et psychanalyse, Paris, Navarin, 1984, pp. 198-199.

Mr Lacan  
5 rue de l'Église  
260 7293

Che Martin

Voici le texte allemand (G.W. II III p. 164  
en italique)

Zu Hause verbrachte man ihn, weiter zu  
mir zu kommen. Sie bemüht sich dann  
bei mir auf ein ihr gegebenes Versprechen,  
sie im Notfall auch umsonst zu  
behandeln, und ich sage ihr: In  
Geldsachen kann ich keine Rücksicht  
üben.

<sup>est tout en fait</sup>  
est à moi: qu'à la maison on l'entendait  
de l'admirer à venir chez moi. Elle s'adressait alors  
auprès de moi à une femme que je lui avais faite  
de la traiter <sup>gratuitement</sup> P-D le fallait, et  
aussi <sup>en cas de besoin</sup> moi.

Je lui dis: Dans la affaire d'argent je ne puis me  
permettre aucun égard

↓  
= je suis inextinguible

le 18 VI 74

67bis Navarin

De Lacan  
5 rue de Lille  
260 72 93

Cher Martin,

Voici le texte allemand (*G.W.*, II/III, p. 164, en italiques).

*Zu Hause verbiete man ihr, weiter zu mir zu kommen. Sie beruft sich dann bei mir auf ein ihr gegebenes Versprechen, sie im Notfalle auch umsonst zu behandeln, und ich sage ihr: In Geldsachen kann ich keine Rücksicht üben.*

Texte du rêve – c'est Freud qui parle de sa patiente : qu'à la maison on lui interdise de continuer à venir chez moi. Elle s'autorise alors auprès de moi d'une promesse que je lui aurais faite de la traiter même gratuitement s'il le fallait, et je lui dis :

*auch sonst im Notfalle*  
en cas de besoin

Dans les affaires d'argent je ne puis me permettre aucun égard  
considération  
= je suis intraitable.

Votre  
J. Lacan

Ce 18-VI-74